



Les Nouvelles de la Montagne

L'organe du Groupe des locataires du chemin De-La-Montagne 70 à 134

Chêne-Bougeries, le 15 décembre 2012

Chers Voisins,

Nous voici déjà arrivés à la fin de cette année 2012 et il est grand temps de vous donner de nouvelles « Nouvelles ». Car si l'intervalle des cinq mois qui se sont écoulés depuis notre dernière publication reflète un certain ralentissement de l'enchaînement des événements concernant le projet de changement de zone et surélévation des immeubles, il ne reflète en rien le rythme des activités des membres et soutiens de votre comité !

Enquête publique

Ceux d'entre vous qui avaient formulé des observations au projet de modification des limites de zone de nos immeubles ont reçu une (voire deux) lettre de l'Office de l'urbanisme à la fin septembre. Dans ce courrier, l'Office de l'urbanisme rappelle la pénurie de logements dans le canton et mentionne que l'Etat soutient la création de logements à court terme. Il n'entre pas vraiment en matière sur les problèmes soulevés par les habitants dans leurs observations (notamment la question du déclassement prévu en zone 3 ordinaire et non de développement qui supposerait une perte de contrôle de l'Etat sur les loyers).

A sa lecture, vous avez peut-être pensé que cette lettre annonçait le franchissement d'une étape dans les procédures en cours qui doivent se dérouler pour que le projet de surélévation puisse être mené à terme. Et bien, il n'en est rien, du moins pas encore : la commune n'a pas encore reçu ce dossier en retour pour que le Conseil municipal puisse se prononcer. Ce qui signifie que le projet de changement de zone et surélévation dans son ensemble n'a pas franchi de nouvelle étape depuis le début de cette année (pour vous rafraîchir la mémoire sur les procédures, vous pouvez relire les Nouvelles de la Montagne de décembre 2011 (<http://groupe-montagne.ch/archives-les-nouvelles/>)).

Quant à ceux qui n'ont pas reçu de deuxième lettre, qu'ils ne s'inquiètent pas : datée du même jour, elle était en tous points semblable à la première, à l'exception d'un paragraphe supplémentaire où il est question du délai de l'enquête publique.

Entretien avec le Conseiller d'Etat en charge du Département de l'urbanisme

A sa demande, le comité du Groupe Montagne a été reçu le 30 octobre dernier par le Conseiller d'Etat en charge du Département de l'urbanisme, M. François Longchamp. Le but de cet entretien était de rappeler le point de vue du Groupe Montagne au magistrat par rapport au projet de changement de zone et surélévation de nos immeubles. Nos représentants voulaient notamment souligner que ce projet ne devrait pas être étudié en tant que tel, mais être intégré dans la réflexion sur le développement du quartier au sens large, afin d'englober un périmètre suffisant pour obtenir une vue urbanistique cohérente. Au cours de cet entretien, les représentants du Groupe Montagne ont également proposé qu'une concertation soit organisée entre l'Etat, la commune, les propriétaires et le Groupe Montagne, sous l'égide du Département de l'urbanisme.

Suite page 2

Cette rencontre s'est déroulée dans une ambiance cordiale et constructive et le comité a bénéficié de l'écoute attentive du Conseiller d'Etat, M. Longchamp. Le Comité a remis à ce dernier un aide-mémoire résumant les observations faites par son avocat, Me David Lachat, concernant le projet de modification de zone et relevant des incohérences dans le courrier reçu de l'Office de l'urbanisme mentionné ci-dessus et dans la gestion des dossiers par le DCTI.

Initiatives individuelles

Votre Comité rappelle la nécessité pour les habitants de nos immeubles de ne pas prendre d'initiatives individuelles dans la problématique des travaux envisagés par les propriétaires. Toutes les suggestions concernant les questions que se posent certains locataires devraient être transmises au Comité afin de renforcer la cohérence de son action et sa représentativité.

Cour des comptes

Vous attendiez avec impatience les résultats de la démarche de votre comité auprès de la Cour des comptes (pour dénoncer les irrégularités dans la procédure au DCTI) ? Et bien, soyez rassurés: le 26 janvier 2012, la Cour avait accusé réception de notre courrier et annoncé que les représentants du Groupe Montagne seraient reçus prochainement. Gardant précieusement en tête les préceptes de Monsieur de La Fontaine (« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage »), nous attendons toujours... !

Entretien avec la régie Wincasa

Le 4 octobre dernier, des représentants du comité ont rencontré M. Caso, directeur de la régie Wincasa pour Genève pour discuter avec lui de divers aspects liés à la gestion de l'immeuble : entretiens extérieurs, sécurité des cheminements, etc. Un entretien positif dont les résultats se sont traduits rapidement par la plantation d'un arbre, la réparation de certains cheminements et par la décision de poser des ralentisseurs devant l'accès aux immeubles et sur le parking extérieur

Contacts avec la régie Livit

Comme c'est le cas depuis plusieurs années à pareille époque, la porte du garage souterrain des immeubles 123-134 s'est mise au repos ! Malgré plusieurs courriers de votre comité et l'annonce par Livit que des devis de réparation ont été demandés, la porte persiste à rester ouverte à tous vents. Affaire suivie de près par votre comité.

La passerelle des Ecureuils (entre les immeubles Swisslife et Credit Suisse) est de jour un petit chemin charmant et pratique pour se rendre rapidement du chemin De-La-Montagne à l'avenue de Bel-Air. La nuit toutefois, avec son sol qui ressemble à un parcours de cross et son éclairage insuffisant, il devient moins agréable à emprunter, voire dangereux.

A la suite d'incidents qui ont eu lieu récemment à cet endroit (accident et agression), votre comité est intervenu auprès des autorités de Chêne-Bougeries pour leur demander d'améliorer l'éclairage et le revêtement du sol de cette passerelle. Il s'avère toutefois que la responsabilité de l'équipement et de l'entretien de ce passage ouvert au public concerne plusieurs partenaires, notamment le Centre commercial Coop qui bénéficie d'une servitude de passage à talons octroyée en son temps par Swiss Life.

Affaire à suivre donc ! En attendant, soyez prudents !

Suite page 3

Centre de tri des déchets devant le Centre commercial Coop

Un courrier a été écrit à la commune de Chêne-Bougeries, pour lui signaler les inconvénients engendrés par le développement actuel du centre de tri (vieux conteneurs pour le verre, ordures ménagères qui s'entassent en plein air en fin de semaine). La mairie a promis un suivi avec la société responsable du ramassage et les vieux conteneurs à verre ont d'ores et déjà été enlevés.

Respect des espaces extérieurs de nos immeubles

Votre comité continue ses contacts et des démarches régulières auprès des régies, des responsables de la sécurité dans la commune et des écoles secondaires du voisinage pour essayer d'obtenir un plus grand respect des espaces extérieurs de nos immeubles.

La régie du Centre commercial, Moser, Vernet et Cie, annonce l'entrée en fonction d'un nouveau concierge au début de 2013.

Avis de recherche : *on est sans nouvelles de 500 cendriers de poche que votre comité avait remis naguère à la Coop, notamment pour lutter contre la prolifération des mégots dans les espaces extérieurs entourant les immeubles. Apparemment, ces cendriers de poche ne sont, hélas, pas en mains des fumeurs qui fréquentent notre quartier !*

Site internet

Notre site internet est très facile à trouver, il apparaît en première place quand on tape « groupe montagne » sur google ou un autre moteur de recherche. N'hésitez donc pas à le lire, notamment sa nouvelle rubrique « lu dans la presse ». Ou soumettez des textes pour « le coin du ronchonneur » qui vous est ouvert même si vous avez des remarques positives à faire !

A vos agendas : la prochaine Assemblée générale du Groupe Montagne aura lieu le **jeudi 24 janvier 2013**. Une convocation à cet événement vous parviendra prochainement, mais réservez déjà votre soirée. Grâce à votre présence toujours plus importante, ces assemblées sont devenues un événement majeur de la vie de notre association. Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver !

En attendant, nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et un bon début de 2013.

Pour le Comité du Groupe Montagne

André Bretton
Président